
**Revêtements de sol résilients — Dalles
en aggloméré de liège — Spécification**

Resilient floor coverings — Cork floor tiles — Specification

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 3813:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ceae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ceae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3813:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ceae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ceae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004>

© ISO 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 3813 a été élaborée par le Comité Européen de Normalisation (en tant que EN 12104) et a été adoptée, selon une procédure spéciale par «voie express» par le comité technique ISO/TC 87, Liège, parallèlement à son approbation par les comités membres de l'ISO.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 3813:1987), dont elle constitue une révision technique. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ccae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004>

À l'Article 5, élément a), la référence à l'«EN 12104:1999» a été remplacée par «ISO 3813:2004» pour les besoins de la normalisation internationale.

Aux fins de normalisation internationale, une liste des Normes internationales et européennes correspondantes pour lesquelles des équivalents ne sont pas donnés dans l'EN 12104 a été ajoutée en tant qu'Annexe ZZ.

Avant-propos

La présente norme européenne a été élaborée par le Comité Technique CEN/TC 134 "Revêtements de sol résilients et textiles" dont le secrétariat est tenu par le BSI.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2000, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2000.

La présente Norme Européenne a été élaborée dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange. Cette Norme Européenne est considérée comme une norme de support pour d'autres normes d'application ou de produit qui viennent elles-mêmes à l'appui d'une exigence essentielle de sécurité d'une directive Nouvelle Approche, et qui citeront cette Norme Européenne en référence normative.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

iTeh STANDARD PREVIEW

La présente norme inclut trois Annexes informatives:

Annexe A: Propriétés facultatives

(standards.iteh.ai)

Annexe B: Informations supplémentaires

[ISO 3813:2004](#)

Annexe C: Bibliographie <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ceae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004>

1 Domaine d'application

La présente Norme Européenne spécifie les exigences des revêtements de sol en liège, délivrés sous forme de dalles et destinées à être utilisées avec une finition en usine et/ou une finition in situ.

Les revêtements de sol en aggloméré de liège peuvent présenter des couches décoratives supplémentaires, par exemple, du liège décoratif ou un placage en bois, avec ou sans colorations.

La présente norme européenne inclut un système de classification en fonction de l'intensité d'utilisation qui indique l'endroit où les revêtements de sol en aggloméré de liège rendraient un service satisfaisant (voir EN 685). La norme indique également les exigences relatives au marquage, à l'étiquetage et à l'emballage.

2 Références normatives

La présente norme européenne comporte des références datées ou non datées provenant d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieures de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à la présente norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, c'est la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence qui s'applique.

EN 424, *Revêtements de sols résilients - Détermination de l'effet du mouvement simulé d'un pied de meuble*

EN 425, *Revêtements de sols résilients - Détermination de l'effet d'une chaise à roulettes*

EN 427, *Revêtements de sols résilients - Détermination des dimensions des dalles, de l'équerrage et de la réctitude des bords*

EN 428, *Revêtements de sols résilients - Détermination de l'épaisseur totale*

EN 430, *Revêtements de sols résilients - Détermination de la masse surfacique*
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ccae-49c6-8f2e-71d45d1286e1/iso-3813-2004>

EN 433, *Revêtements de sols résilients - Détermination du poinçonnement rémanent après application d'une charge statique*

EN 434, *Revêtements de sols résilients - Détermination de la stabilité dimensionnelle et de l'incurvation après exposition à la chaleur*

EN 672, *Revêtements de sols résilients - Détermination de la masse volumique apparente de l'aggloméré de liège*

EN 685, *Revêtements de sols résilients – Classification*

EN 12105, *Revêtements de sols résilients - Détermination de la teneur en eau de l'aggloméré de liège*

EN 12466, *Revêtements de sols résilients – Vocabulaire*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente norme européenne, les définitions données dans la norme EN 12466 et les définitions suivantes s'appliquent:

3.1

aggloméré de liège

produit obtenu par agglutination de granulés de lièges avec l'addition d'un liant

3.2

revêtements de sols en liège

revêtement de sol principalement constitué de liège aggloméré et revêtu habituellement d'une couche de finition [EN 12466].

4 Exigences

4.1 Exigences générales

Les revêtements de sols en aggloméré de liège décrits dans cette norme doivent être conformes aux exigences générales spécifiées dans le tableau 1, lorsqu'ils sont testés selon les méthodes indiquées.

4.2 Exigences de classification

Les revêtements de sols en aggloméré de liège décrits dans cette norme doivent être classés en fonction des différents niveaux d'intensité d'utilisation, conformément aux exigences de performance spécifiées dans le tableau 2 lorsqu'ils sont testés selon les méthodes qui y sont indiquées.

Cette classification doit être conforme au système spécifié dans l'EN 685.

ISO 3813:2004

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ccae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004>

5 Marquage, étiquetage



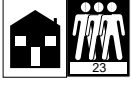
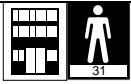


Les revêtements de sols en aggloméré de liège, qui sont conformes aux exigences de la présente norme européenne, doivent être clairement et de façon indélébile identifiés par le fabricant, soit sur l'emballage soit sur une étiquette collée, avec les informations suivantes:

- a) le numéro et l'année de la présente norme, i.e. ISO 3813:2004;
- b) le nom du fabricant et/ou sa marque d'identification;
- c) le nom du produit incluant le type de finition et le numéro du lot (éventuellement sous forme codée);
- d) l'année de fabrication (deux derniers chiffres);
- e) la classe et/ou les symboles de niveau d'usage;
- f) les dimensions nominales et la surface, en mètres carrés, contenue dans l'emballage;
- g) l'avertissement sur le fait que les emballages doivent être stockés à l'abri de la lumière et de l'humidité atmosphérique.

Tableau 1: Exigences générales

Propriété	Exigences	Méthode d'essai
Longueur des côtés mm Équerrage et réctitude des bords mm pour une longueur des bords : ≤ 400 mm > 400 mm	écart sur la longueur nominale: ≤ 0,2 % jusqu'à 1,0 mm maximum écart admis: ≤ 0,50 mm ≤ 1,0 mm	EN 427
Épaisseur totale mm résultats individuels dalles ponçées ou finies ¹ : dalles non ponçées:	valeur nominale: 0 + 0,25 mm valeur nominale: 0 + 0,50 mm	EN 428
Masse volumique apparente kg/m ³ moyenne résultats individuels	≥ valeur nominale ≥ 95 % valeur nominale	EN 672
Masse surfacique g/cm ² (moyenne)	valeur nominale ± 10%	EN 430
Stabilité dimensionnelle %	≤ 0,4	EN 434
Encourvation mm	≤ 6	EN 434
Teneur en eau %	doit être déclarée par le fabricant	EN 12105
¹ Le(s) couche(s) de finissage doivent être des vernis, cires ou autres		

Table 2: Exigences de classification

Classe	Symbole	Niveau d'usage	Épaisseur totale (mm)	Masse volumique apparente (kg/m ³)	Poinçonnement rémanent (mm)	Chaise à roulettes	Action du déplacement simulé d'un pied de meuble
21		domestique modéré	≥ 3,2	≥ 400 avec ou sans couche décorative	≤ 0,4	Aucune prescription	Aucune prescription
22		domestique général	≥ 4,0	≥ 450 avec ou sans couche décorative	≤ 0,4		
23		domestique lourd	≥ 4,0	≥ 450 avec ou sans couche décorative	≤ 0,4		
31		commercial modéré	≥ 4,0	≥ 450 avec ou sans couche décorative	≤ 0,4		
32		commercial général	≥ 4,0	≥ 500 avec ou sans couche décorative	≤ 0,3		
41		industriel modéré	≥ 4,0	≥ 500 avec ou sans couche décorative	≤ 0,3	de la surface sauf un léger aplatissement	être visible après essai avec le pied type 2
Norme concernante		EN 685	EN 428	EN 672	EN 433	EN 425	EN 424

Annexe A (informative)

Propriétés facultatives

Les caractéristiques suivantes sont considérées importantes, pour certaines utilisations spécifiques:

- effect des tâches (voir EN 423)
- résistance électrique (voir EN 1081)
- résistance thermique (voir EN 12664 et/ou EN 12667)
- propriétés acoustiques (voir EN ISO 140-8)

Annex B (informative) Informations supplémentaires

Il convient que le fabricant fournisse des informations sur le cycle d'entretien de ses produits et prépare et publie un manuel concernant la pose des dalles de revêtements de sols en aggloméré de liège.

Il convient que les revêtements de sol en aggloméré de liège ayant un placage décoratif ne soient pas ponçés (voir table 1).

[ISO 3813:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ccae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e4af719a-ccae-49c6-8f2e-71abfed4286a/iso-3813-2004>

Annexe C (informative)

Bibliographie

EN 423, *Revêtements de sols résilients - Détermination de l'effect des tâches*

EN 1081, *Revêtements de sols résilients - Détermination de la résistance électrique*

EN 12664, *Matériaux pour le bâtiment - Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluximétrique - Produits secs et humides de basse et moyenne résistance thermique.*

EN 12667, *Matériaux pour le bâtiment - Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluximétrique - Produits de haute et moyenne résistance thermique.*

EN ISO 140-8, *Acoustique - Mesurage de l'isolation acoustique des immeubles et des éléments de construction - Partie 8: Mesurage en laboratoire de la réduction de la transmission des bruits de chocs par les revêtements de sol sur plancher normalisé.*